

COMMUNE DE SAINT QUENTIN LES ANGES

EXTRAIT DES DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 12 AVRIL 2018

Date de la convocation :
9 avril 2018

Nombre de conseillers :
- en exercice : 9
- présents : 7
- votants : 7

L'an deux mil dix-huit, le 12 avril, à 20 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme GAUME Marie-Jo. - Maire.

Etaient présents : Mme CHOPIN, Mme GAUME, M. GUINEHEUX, M. LAURENT, M. MALTAVERNE, Mme PLANCHENAU, M. POCHE

Etai(en)t excusé(e)(s) : Mme DEGAS, M. LARDEUX

Secrétaire de séance : Mme CHOPIN

D2018-13 : REMPLACEMENT DES BLOCS AUTONOMES D'ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ – THÉÂTRE ET MAIRIE - DEVIS EUROFEU

Madame le Maire informe les élus que 4 blocs autonomes d'éclairage de sécurité au théâtre et une batterie à la mairie doivent être remplacés.

Après étude de divers devis, c'est la proposition la société EUROFEU du Mans qui a été retenue, pour un montant de 680.53 € HT (816.64 € TTC).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VALIDE le remplacement des BAES auprès de société EUROFEU du Mans,

ACCEPTE le devis n° CR10409930-1 du 8 mars 2018 de la société EUROFEU du Mans pour un montant de 680.53 € HT (816.64 € TTC).

Fait et délibéré les jour, mois et ans susdits,

Pour extrait certifié conforme, le 16 avril 2018
GAUME Marie-Jo., Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215302514-20180412-2018-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2018
Publication : 17/04/2018